

CANADA

Province de Québec

Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau

Municipalité de Grand-Remous

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Grand-Remous, tenue le 24 octobre 2019 à compter de 14h00 heures à la salle du centre Jean-Guy Prévost au 1508, route Transcanadienne à Grand-Remous.

Sont présents :

Mme Jocelyne Lyrette, Mairesse

Mme Julie Paiement, Conseillère

Mme Christiane Cyr, conseillère

Mme Audrey Robitaille, conseillère

M. Éric Bélanger, conseiller

M. Jean-Marie Gauthier, directeur général, fait office de secrétaire de la séance.

Assistance

Aucun citoyen n'assiste à la rencontre

Ouverture de la séance extraordinaire

La mairesse, **Jocelyne Lyrette**, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la séance ouverte à 14h00 heures.

ORDRE DU JOUR

000 - OUVERTURE DE LA RENCONTRE

000-01 Ouverture de la séance extraordinaire

000-02 Adoption de l'ordre du jour

000-03 PÉRIODE DE QUESTIONS

100 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

130-01 Embauche d'une commis de bureau

130-02 Vente de terrain – chemin Bourque

200 – SÉCURITÉ PUBLIQUE

300- TRANSPORT

400 - HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

500 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

600 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT

700 - LOISIRS, CULTURE ET ÉDUCATION

800 – CORRESPONDANCE

900 - VARIA

1000 - PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC

1100 - LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

E-241019-259 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par **Julie Paiement** et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTION

Aucune question ne fut posée.

E-241019-260 Embauche d'une commis de bureau

ATTENDU QU'UN poste de commis de bureau a été affiché à l'externe avec l'accord du syndicat ;

ATTENDU QU'AU terme de l'affichage, un total de quinze candidatures furent reçues ;

ATTENDU QUE le comité de sélection a procédé à six entrevues, lundi le 21 octobre dernier et que suite à ces entrevues, le comité recommande l'embauche de Madame Josée Corriveau pour combler le poste vacant de commis de bureau à compter de lundi le 28 octobre 2019, aux conditions énumérées à la convention collective ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Christiane Cyr** et résolu de procéder à l'embauche de Madame Josée Corriveau à titre de commis de bureau.

La mairesse, Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec cette résolution.

Adoptée à l'unanimité

E-241019-261 Vente de terrain
Chemin Bourque
Lots : 4 167 832 et 4 167 812

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des offres publiques pour la vente du terrain immatriculé 4461-30 5200 en adoptant la résolution # O-090919-212 ;

ATTENDU QU'À la date limite de réception soit le 17 octobre 2019, deux offres furent déposées, une à 35,580\$ de la part de Monsieur Daniel Ouellet et une autre au montant de 50,000\$ de la part de Monsieur Gérald Brouillard ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Éric Bélanger** et résolu d'accepter la meilleure offre au montant de 50,000\$ de Monsieur Gérald Brouillard, plus les taxes applicables.

La loi oblige les municipalités à charger la TPS et la TVQ.

La mairesse Jocelyne Lyrette et le directeur général Jean-Marie Gauthier sont autorisés à signer le contrat.

La mairesse, Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec cette résolution.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question ne fut posée.

E-241019-262 Levée de la séance

La conseillère, **Christiane Cyr**, propose et il est résolu que la séance soit levée. Il est présentement 14h10 précis.

Adoptée à l'unanimité

Jocelyne Lyrette
Mairesse

Jean-Marie Gauthier
Directeur général

Je, Jocelyne Lyrette, mairesse de la municipalité de Grand-Remous, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général de mon refus de les approuver conformément à l'article 142 du Code Municipal du Québec.

